

Fédération



Santé  
Sociaux

Madame Agnès BUZYN  
Ministre des Solidarités et de la Santé  
14 avenue Duquesne  
75350 PARIS SP 07

Paris, le 21 mars 2018

Lettre recommandée avec A.R. n° 2C 121 114 6438 1

Référence : JMF/MO-38/2018

**Objet : Dépôt d'un préavis de grève**

Madame la Ministre,

La Fédération CFTC Santé Sociaux vous informe d'un dépôt de préavis de grève nationale :

**du mercredi 28 mars 2018 (19 heures) au vendredi 30 mars 2018 (08 heures),**

couvrant l'ensemble des orthophonistes libéraux, du secteur hospitalier et salariés des établissements du secteur privé, ainsi que les étudiants, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Nos revendications portent sur :

- Le maintien d'une formation initiale de qualité en 5 ans,
- L'instauration de nouvelles grilles de salaire en adéquation avec le niveau de formation, de compétences et d'exercice,
- Le maintien d'un accès aux soins orthophoniques pour tous les patients et sur l'ensemble du territoire.

La CFTC renouvelle son attachement au maintien d'une égalité de traitement et d'accès aux soins de l'ensemble des citoyens par un service de qualité.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Le Président,  
Jean-Marie Faure